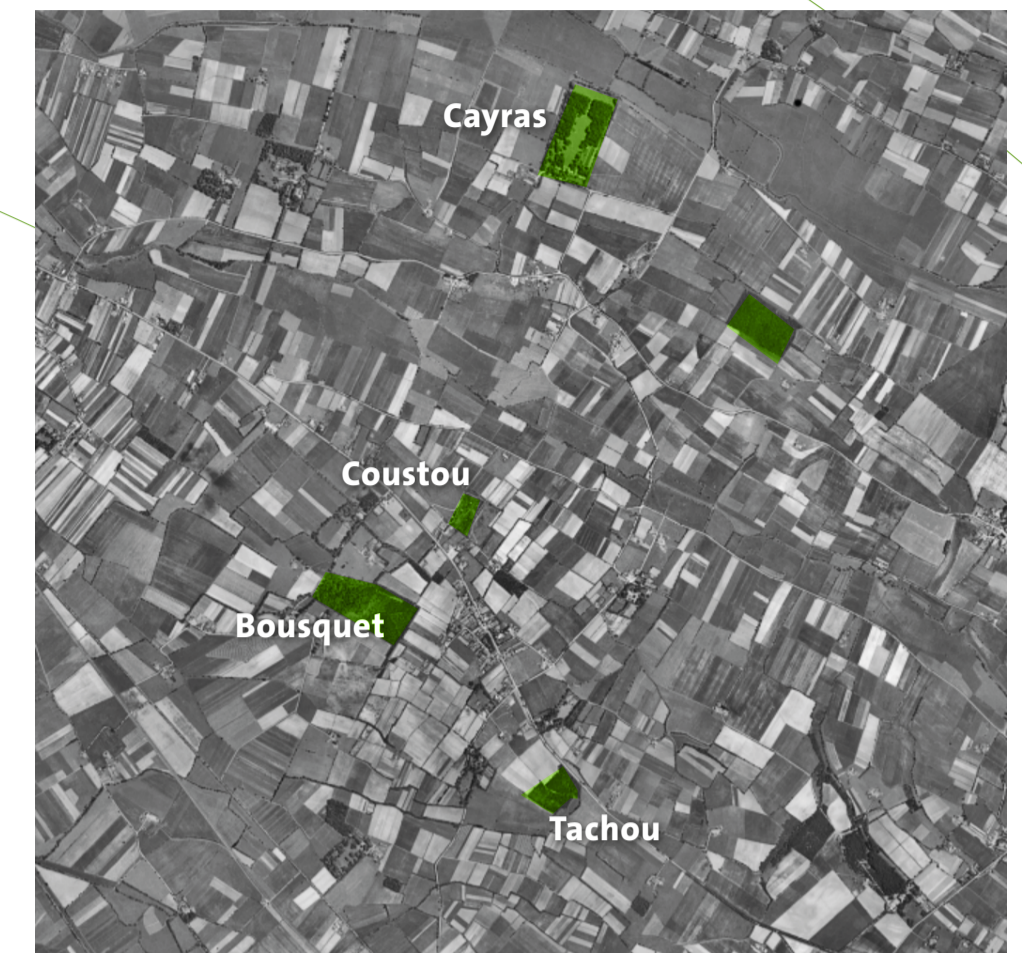


Les Bois à St-Orens

Des espaces protégés, mais de plus en plus isolés

Les bois de la commune, qu'il soient publics ou privés, sont, depuis 2010, pratiquement tous des «Espaces Bois Classés» dans le Plan Local d'Urbanisme, apportant une protection juridique importante. Mais, pour réduire l'effet d'enclavement et permettre la circulation des espèces, il est essentiel que soit assurée la présence de continuités écologiques (haies, coulées vertes...) entre différents milieux.

Les bois couvrent actuellement une soixantaine d'hectares, soit 4 % de la surface de la commune. Jusque dans les années 1960, ces bois sont dans un espace agricole ouvert. Si l'urbanisation liée à la proximité de Toulouse a conduit à un enclavement progressif de ces bois dans la partie sud de la commune, des friches ont permis la régénération naturelle de bois dans le secteur des Chanterelles.



Photographie aérienne IGN 1960



Photographie aérienne IGN 2019



De 7 à 30 m strate arborée



Chêne pubescent
Quercus pubescens



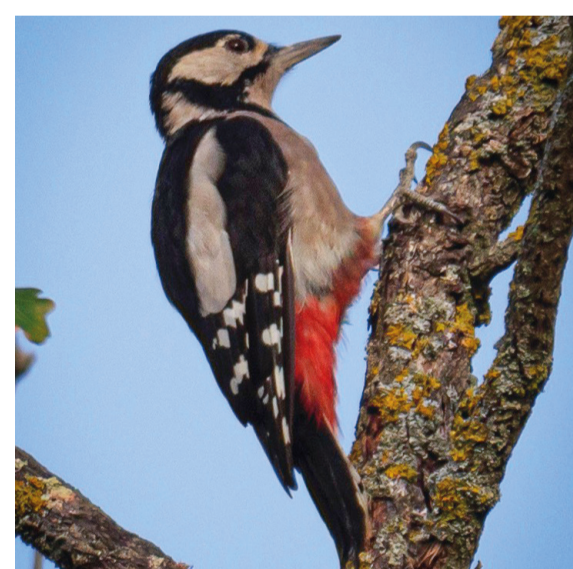
Alisier torminal *Sorbus torminalis*



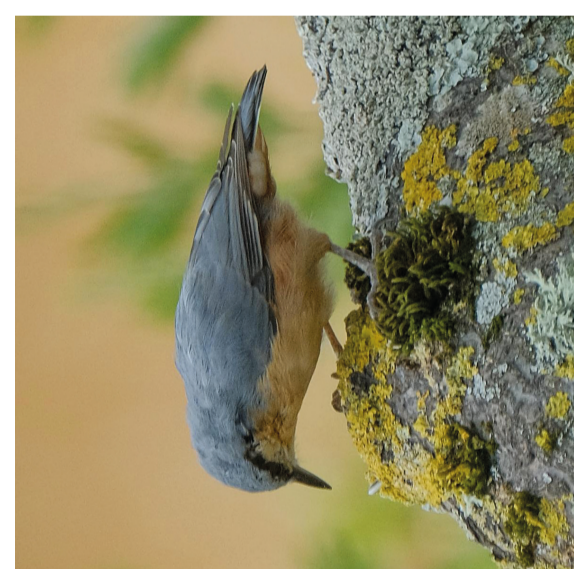
Fragon petit houx *Ruscus aculeatus*

De 1 à 7 m strate arbustive

De 0 à 1 m strate herbacée



Pic Épeiche *Dendrocopos major*



Sittelle Torchepot *Sitta europaea*



Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*



Salamandre tachetée *Salamandra salamandra*

La salamandre

C'est un des plus spectaculaires amphibiens de la commune. Cette espèce protégée préfère les boisements mixtes avec la présence d'eau pour sa reproduction. Elle respire par la peau, ce qui la lie intimement au milieu et en fait un bon bio-indicateur de la qualité des écosystèmes. Vous pouvez la rencontrer au bois du Bousquet les nuits pluvieuses et douces à la recherche de limaces ou vers.

Les boisements de la commune, sont conduits depuis plus de 30 ans en libre évolution. Majoritairement composés de Chênes (pubescent, pédonculé...) et de Frênes, ils abritent aussi une trentaine d'autres espèces ligneuses (Alisier, merisier, fragon petit houx...) Cette diversité des essences et des strates (herbacée, arbustive et arborée) leur permet d'héberger de nombreuses espèces animales.

Refuges de biodiversité

Les troncs sénescents des grands chênes sont une aubaine pour le gîte et la nourriture (insectes adultes et larves, araignées...) des pics verts, pic épeiches, qui eux même sont des pourvoyeurs de logements pour les oiseaux cavernicoles (mésanges charbonnières et bleues, sittelles...). Dans les hautes frondaisons vont nicher pies, corneilles, pigeons ramiers, ... on y voit aussi souvent se déplacer des écureuils.

Les autres arbres plus petits ainsi que les arbustes constituent un milieu extrêmement favorable pour la construction des nids d'autres oiseaux comme les merles, grives et troglodytes. Leurs fruits (baies, drupes...) sont aussi une source de nourriture.

Les strates arbustives et herbacées permettent le développement de petits mammifères, d'insectes, d'amphibiens comme la salamandre...

Îlots de fraîcheur, lieux de détente et de repos

Ces bois, de par leurs fonctions d'ombrage et d'évapotranspiration, régulent la température et constituent des îlots de fraîcheur en été. Dans ces lieux propices aux promenades, veillons à assurer la tranquillité de la faune, notamment en période de nidification pour les oiseaux. Il est en particulier essentiel de tenir les chiens en laisse et de ne pas sortir des sentiers.

Les bois pour compenser nos émissions de CO₂ ?

Un hectare de bois en pleine croissance absorbe entre 6 et 16 tonnes de CO₂ /an, à comparer au 11 t/an émises en moyenne par chacun d'entre nous. Dans les bois anciens et non exploités, le bilan CO₂ est à l'équilibre, suite à la décomposition des arbres morts.

Une forêt urbaine implantée en 2021

Dans le cadre d'un chantier collectif, 12 000 arbres et arbustes ont été plantés en 2021 sur 0,6 ha pour constituer la « forêt urbaine du Tucard » à l'ouest de la commune. Cette forêt « en devenir » a été mise en place pour partie selon la méthode japonaise Miyawaki, à densité de plants par ha très élevée et pour partie selon une méthode plus traditionnelle.

